



# Rapport sur les méthodes et actions de sensibilisation au sans-abrisme

---

## **PARTIE 1**

-

## **DEFINIR LES DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION**



## 1. Un projet d'étude qui s'inscrit dans la lutte contre l'isolement des personnes sans-abris

Le projet d'étude a émergé dans le cadre de la mission veille sociale au SIAO34, qui vise à coordonner les accueils de jour, maraudes, distributions alimentaires, etc. Un constat a émergé autour de la question de l'accès des personnes sans-abris à l'espace public. Ce constat a été plus largement étayé par un sondage BVA/ Emmaus de 2006 et par le 26ème rapport de la fondation Abbé Pierre. Le sondage montre qu'environ 65% des personnes sans-abris vivent seules, et que plus de 85% déclarent ressentir le rejet des passants. Le rapport de la FAP corrobore ces résultats en montrant qu'il y a un renforcement de l'isolement lié aux effets de la crise sanitaire et aux confinements successifs. Cet isolement et ce délitement social conduisent souvent à une perte de confiance en soi, et plus généralement à une perte de confiance dans la société, ce qui peut "retarder ou empêcher leur repérage, l'engagement de démarches, le recours aux prestations ou aux services d'aides [... ].» (FAP, 2020).

Au regard de ces constats, la sensibilisation des citoyens, "au sens large" (habitants, élus, commerçants, etc.), aux problématiques et au quotidien des personnes sans-abris est apparue comme un des leviers pour la lutte contre l'exclusion. Ainsi, cette étude sur la sensibilisation s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet 2021 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, sur "l'enveloppe commissaire", dont les thématiques ont été identifiées par 17 groupes de travail. La réponse a porté sur le groupe 17 " Connaissance de la pauvreté et de la lutte contre la pauvreté", la sensibilisation apparaissant comme un levier potentiel à étayer, comme souligné précédemment. L'étude est coordonnée par le SIAO34 dans le cadre de la mission de coordination de la veille sociale et par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) SUD sur la dimension scientifique de l'étude.

Ce rapport consiste à recenser et à analyser les actions, outils et méthodes afin de sensibiliser une partie ou l'ensemble de la population aux enjeux de sans-abrisme. S'inscrivant par ailleurs dans les politiques publiques et dynamiques locales, l'étude doit permettre la formulation de préconisations pour la mise en place d'actions de sensibilisation sur le territoire de l'Hérault.

L'objectif général inscrit dans l'appel à projet vise à réfléchir au sentiment d'intégration des personnes sans-abris dans l'espace public, et plus généralement dans la société, considérant que, comme le constate l'association La Cloche, l'accès à l'espace public des personnes sans-abris est facteur de leur intégration dans la société. En effet, le document encadrant la commande de cette étude affiche l'objectif de la mission qui est de « permettre aux personnes sans-abris de se sentir intégrées et acceptées sur l'espace public et dans la société ». La mise en place d'une action de sensibilisation favoriserait le



développement d'un sentiment d'intégration pour les personnes sans-abris. Mais en sciences sociales, il est constaté que le lien entre sensibilisation et intégration n'est pas systématique<sup>1</sup>.

La sensibilisation peut être appréhendée par les conséquences pour les personnes sans-abris sur le fait que d'autres personnes soient sensibilisées à leur quotidien. Il revient de se demander comment la sensibilisation affecte ou non le quotidien des personnes sans-abris. Mais l'objectif du projet d'étude porte sur les effets directs de la sensibilisation, c'est-à-dire sur le changement du regard des personnes non concernées par le sans-abrisme. En raison de contraintes de temps, l'étude a porté plus spécifiquement sur l'analyse des leviers, contraintes et enjeux autour de la sensibilisation au sans-abrisme.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information, se référencer à l'ouvrage suivant : CHOPPIN Katia et GARDELLA Edouard, *Les sciences sociales et le sans-abrisme (recension bibliographique de langue française 1987-2012)* , Publications Universitaires de Saint-Etienne, pp.352, 2013



## 2. Définir et encadrer les termes de sensibilisation et de sans-abrisme.

L'étude cherche à analyser les actions et méthodes de sensibilisation au sans-abrisme. Le préalable est donc de définir ces deux termes « sensibilisation » et « sans-abrisme ». En effet, le choix des termes n'est pas neutre et s'inscrit dans des champs et questionnements spécifiques en sciences sociales. Pour le terme « sans-abrisme » comme pour celui de « sensibilisation », il existe de nombreux débats sur leurs significations et délimitations. C'est pourquoi ce travail de définition reste nécessaire pour cadrer la problématique et l'enquête qui en ont découlé.

### 2.1 Enjeux et débats pour désigner les personnes sans-abris

Clochard, zonard, SDF... Il existe de nombreux adjectifs pour désigner ce que l'on nomme dans le discours commun, les personnes sans-abris. Chaque terme renvoie à diverses représentations qui apparaissent différemment en fonction du cadre et de l'acteur qui l'énonce. Sophie Rouay-Lambert démontre qu'entre différentes institutions traitant de la question du sans-abrisme, une personne ne sera pas catégorisée de la même manière en fonction de l'objectif d'insertion qui lui est attribué (ROUAY-LAMBERT, 2014). Les sciences sociales permettent de déconstruire ces termes et d'en donner une définition, à commencer par le terme "sans domicile fixe (sdf).

Dans le livre *La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe*, les personnes sans domicile fixe (SDF) sont définies comme « des personnes dépourvues de lieu de résidence <sup>2</sup> » (PICHON et CARAES, 2012 : 27). La dimension de l'habitat (et de son absence) est une notion récurrente dans les différents termes employés du vagabond au sans-logis. En effet, Claudia Girola explique qu'en employant le terme de SDF, la pauvreté et l'exclusion sont appréhendées par la dimension de l'habitat (GIROLA, 1996). De plus, cet acronyme est composé du terme « sans » pointant un manque puisqu'il désigne une personne dépourvue de résidence. Pour Thibaut Besozzi le terme de personnes sans-domicile est à déconstruire en deux grandes catégories (BESOZZI, 2021). Il y a d'un côté les personnes avec une situation relativement stabilisée, avec une prise en charge institutionnelle. De l'autre, il y a, d'après le chercheur, les personnes chroniquement ou durablement en situation d'urgence sociale. Les personnes sans-abris relèvent d'après l'auteur de cette deuxième catégorie.

Le terme « sans-abris » regroupe en lui-même plusieurs définitions et interprétations en fonction du contexte et de l'acteur qui l'énonce. Ainsi la définition de « personne sans-abri » émise par l'INSEE

---

<sup>2</sup> PICHON Pascale et CARAES Marie-Haude, *La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe*, Cité du design, 2012.



renvoie directement aux personnes vivant à la rue au moment de l'enquête. Pour d'autres, comme les chercheuses Pascale Pichon, Claudia Girola et Elodie Jouve, le terme de sans-abris mobilise l'idée d'une absence d'habitat à la fois matérielle et de droit à la protection. La personne sans-abri est alors limitée à une situation de détresse et d'insécurité (PICHON, GIROLA, JOUVE : 2016). Thibaut Besozzi propose une autre définition des personnes sans-abris : « *sont considérées comme privées de domicile les personnes qui dorment dans un lieu non prévu pour l'habitation ainsi que les personnes ayant recours à un service d'hébergement géré par un organisme d'aide ou une association* »<sup>3</sup> (BESOZZI : 2020 : 18). Cette définition permet d'élargir le champ en intégrant au-delà des personnes en situation de rue, des personnes hébergées dans une structure d'urgence.

Enfin, dans cette étude nous chercherons plus spécifiquement à décrire et à comprendre ces personnes par le prisme du sans-abrisme qui est « *une perspective constitutive d'un objet de recherche, qui aborde notre actualité historique à travers les relations entre vulnérabilité de l'habiter dans l'espace public, son traitement par les institutions d'assistance et les possibilités offertes par une société démocratique d'avoir un chez soi* » (CHOPPIN et GARDELLA, 2013 : 15). Cette définition va donc plus loin que le seul critère d'habiter. Dans cette étude, nous aborderons le sans-abrisme comme « une perspective descriptive et compréhensive sur l'expérience de la vie à la rue, qui se tient à égale distance de la dénonciation et de la sublimation » (CHOPPIN et GARDELLA, 2013 : 16). Il est entendu par « sublimation », un effacement des contraintes et des difficultés des personnes en situations de sans-abrisme.

Un bref retour sur l'histoire de la recherche sur le sans-abrisme, permet de comprendre les contours de définition de ce terme. Ce retour s'appuie sur le livre « La structuration sociale du monde des sans-abri » de Thibaut Besozzi (2021). A la fin des années 1950, il est question de la sociologie du vagabondage mettant en avant des problématiques de délinquance, d'addiction et de troubles psychiatriques. Dans les années 1980, l'étude du vagabond solitaire passe par l'analyse des facteurs structurels qui conduiraient à l'exclusion de ces personnes. Puis, avec l'apparition des dispositifs d'urgence sociale dans les années 1990, la recherche se tourne vers « *l'appréhension sociale et assistancielle de la question SDF* »<sup>4</sup>(BESOZZI, 2021 : 248). Ces modalités d'assistance institutionnelle vont par la suite être mises à mal. En effet, dans les années 2000 les chercheurs mettent en avant la diversification de la population des personnes sans domicile, expliquant l'apparition du terme de personnes sans-abris. Ce bref retour historique sur le traitement de cette question par les sciences sociales peut être mis en parallèle avec l'évolution des politiques sociales.

---

<sup>3</sup> BESOZZI Thibaut, « *Idées reçues sur les sdf, regard sur une réalité complexe* », Le cavalier Bleu, 2020, p 149

<sup>4</sup> BESOZZI, Thibaut. « La structuration sociale du monde des sans-abri », Sociologie, vol. 12, no. 3, 2021, pp. 247-266.



En 30 ans l'action publique est passée de la thématique de l'assistance à celle de l'insertion (ROUAY-LAMBERT, 2014). En effet, le passage de la représentation du vagabond isolé et marginal à une visibilité du SDF dans l'espace public conduit dans les années 1970 à leur prise en compte dans l'agenda politique. L'Etat devient l'acteur légitime pour intervenir dans la lutte contre la pauvreté. Les années 1980 marquent la séparation de l'urgence et de l'insertion avec une montée en charge institutionnelle de la prise en compte des personnes sans-abris dans les politiques publiques. Enfin, l'apparition des « entrepreneurs politiques<sup>5</sup> » permet par diverses manières d'inscrire progressivement les problématiques du sans-abrisme dans l'agenda politique. Ainsi depuis une trentaine d'années, l'Etat est passé d'un rôle de régulateur juridique à un acteur qui doit montrer son efficacité publique. De cette mise en perspective historique de la recherche et de l'action publique autour du sans-abrisme, on peut retenir l'apparition de la notion de visibilité qui a notamment permis d'inscrire cette question dans l'agenda politique. Les personnes sans-abris sont alors désignées comme les « *pauvres visibles* <sup>6</sup> » (BALLET, 2005 : 152). Toutefois, le terme "d'invisibilisation" de ces publics est apparu récemment dans les politiques publiques. Cela est expliqué dans le discours des acteurs associatifs comme une résultante de l'indifférence des passants à leur égard mais surtout par une "invisibilisation" aux yeux des institutions et du monde associatif. Les personnes les plus "invisibilisées" recourent donc de moins en moins aux services qui leur sont dédiés. Beaucoup de maraudes remarquent également que des personnes sans-abris s'excentrent pour diverses raisons, contribuant à leur invisibilité. Le questionnement autour de cette invisibilisation des personnes sans-abris dans l'espace public semble se traduire par une volonté de mettre en place des actions de sensibilisation.

---

<sup>5</sup> « *La notion d'entrepreneur politique désigne les acteurs publics porteurs d'un projet ou d'une démarche innovante au sein d'une organisation publique ou politique* ». (ATTARÇA et LASSALLE DE SALINS, 2013)

<sup>6</sup> BALLET Danielle, « Les SDF. Visibles, proches, citoyens », *Sciences sociales et sociétés*, 2005, p.384



## 2.2 La « sensibilisation » : objectifs et contours

Cette partie vise à définir le terme de sensibilisation en explorant un ensemble de discours autour de ce terme. En regroupant et en croisant une diversité d'interprétations (chercheurs en sciences sociales, acteurs associatifs, personnes avec une expérience de rue, etc.) sur ce qui est entendu par sensibilisation, l'objectif est d'en faire ressortir une définition cadre pour l'étude.

### A) La mobilisation des sens pour rendre réceptif

Un regard sur l'étymologie française nous semble pertinent pour comprendre le terme de sensibilisation. Le terme apparaît en 1968 afin de désigner le « fait de susciter l'intérêt d'un groupe ». Plus précisément, il vient du verbe « sentir » dont l'origine latine (*sentire, sensus*) signifie « éprouver une sensation ou un sentiment » (CNRTL, 2022). On retrouve alors dans plusieurs définitions issues de différents dictionnaires les deux grands principaux thèmes de la définition de sensibilisation : susciter l'intérêt et les sentiments.

SENSIBILISATION : Au fig. Action, fait de susciter l'intérêt, la curiosité de quelqu'un; résultat de cette action. Sensibilisation de l'opinion, du public  
CNRTL, 2022

SENSIBILISATION (nom féminin) : Fait de susciter l'intérêt d'une personne, d'un groupe.  
LE ROBERT, 2022

SENSIBILISATION (nom féminin) : Action de sensibiliser ; fait d'être sensibilisé.  
LAROUSSE, 2022

Les définitions du CNRTL et du Robert démontrent l'importance de « l'intérêt » et plus particulièrement de provoquer cet intérêt. En effet, le CNRTL précise que l'intérêt est créé par la sensibilisation qui est une forme d'action. Le fait de considérer la sensibilisation comme une action se retrouve dans la définition du Larousse, et plus précisément comme un résultat de l'action. Donc la sensibilisation se définit par ce qu'elle produit, et non pas par son contenu ou sa forme. Le lien avec le champ du sens ou des sensations se perçoit en regardant la définition du verbe sensibiliser : « *rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt* » (LAROUSSE, 2022). Par ailleurs l'adjectif de sensible est défini par le même dictionnaire comme « qui est, qui peut être perçu par les sens » (LAROUSSE, 2022). La question des sens est donc essentielle pour comprendre comment les actions de sensibilisation sont pensées et mises en place par les acteurs de terrain. Néanmoins, il y a des différences entre la définition des dictionnaires français et celle proposées par les disciplines en sciences sociales. Les chercheurs ayant étudié la sensibilisation constatent qu'il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt des personnes mais plutôt d'une méconnaissance sur le sujet en question. En effet, notre étude nous a permis de montrer que la sensibilisation fonctionne



davantage quand elle repose sur les personnes qui éprouvent souvent déjà un intérêt pour la problématique en question.

### B) Utiliser les émotions pour rendre visible

Les émotions ont une place centrale dans le processus de sensibilisation. Nous pouvons nous appuyer sur la littérature en sciences sociales pour étayer ce point. Afin de comprendre comment la recherche en sciences sociales s'empare de la question de sensibilisation, je m'appuierais principalement sur un ouvrage fondateur, *Émotions... Mobilisation !*, dirigé par Christophe Traïni, professeur de science politique. Il est à noter qu'il réunit des textes de plusieurs auteurs et s'inscrit plus particulièrement dans l'étude des mouvements sociaux et du militantisme. Christophe Traïni définit les dispositifs de sensibilisation comme « *l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les acteurs étudiés déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à soutenir la cause défendue* <sup>7</sup> » (HAMARAT, 2015 : 13). Cette définition montre selon le chercheur que les réactions affectives, donc le recours à une dimension émotionnelle, sont un pilier essentiel des dispositifs de sensibilisation, qu'il oppose aux dispositifs experts. Ces derniers « *[font] valoir un point de vue déterminé en s'appuyant sur la maîtrise d'une connaissance échappant au profane* » (HAMARAT, 2015 : 2) et visent donc à provoquer une réaction contenue et différée, s'opposant selon Traïni à une réaction affective, qui fait appel aux émotions.

Cette différence entraîne des répercussions sur la mise en place d'une action, et plus précisément sur les logiques de sélection et de délimitation des groupes d'acteurs mobilisés dans un dispositif. Selon Christophe Traïni, l'expertise permet d'écarter le « tout venant » alors que la sensibilisation tente de mobiliser le plus grand nombre de personnes. Le chercheur soulève donc une distinction dans le public ciblé entre les différents dispositifs (TRAINI, 2015). Alors que les dispositifs dit experts mettent à l'écart les populations les moins dotées en capitaux sociaux et scolaires, les populations les mieux dotées en ressources s'emparent des deux types de dispositifs, experts et de sensibilisation. Néanmoins, Traïni montre que ces dispositifs peuvent également se combiner. Par exemple, un dispositif initialement pensé comme un dispositif de sensibilisation avec une première phase remplie d'émotions peut progressivement être intégré à des dispositifs experts.

Pour penser à la sensibilisation, Traïni invite ensuite à réfléchir sur le lien entre le parcours individuel d'une personne et le « *registre émotionnel* <sup>8</sup> » de celle-ci dans le but de provoquer une ou des réactions affectives, comme il a été question précédemment (HAMARAT, 2015 :3 ). Pour amener une

---

<sup>7</sup> HAMARAT Natasia, « Christophe Traïni (dir.), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives* », *Lectures, Les comptes rendus*, 2015

<sup>8</sup> Idem



personne à s'intéresser à un problème qui n'appartient pas à son univers, il faut donc créer un lien entre ce problème et sa réaction émotionnelle. En effet, la sensibilisation ne touche pas à des sujets neutres. Les causes pour lesquelles une sensibilisation semble nécessaire, font appel aux émotions parce qu'elles s'inscrivent dans des thématiques telles que la lutte contre les inégalités, la dénonciation d'injustices, etc. C'est par les émotions que la communication va s'établir. L'expression des émotions peut altérer les sentiments, permettant le changement de regard et donc conduire à la sensibilisation.

Le terme de sensibilisation est défini dans le livre *Émotions... Mobilisation !*, comme ayant un double objectif, caractérisant les dispositifs militants :

- Rendre sensible c'est-à-dire rendre visible un problème qui ne l'était pas
- Rendre sensible les individus pour qu'ils se mobilisent.

Pour comprendre les enjeux de la sensibilisation, je m'appuierai sur ces deux points. Dans un premier temps, nous regarderons la sensibilisation comme moyen de mobiliser. S'inscrivant dans la sociologie des mouvements sociaux, les auteurs de cet ouvrage proposent une étude des dispositifs de sensibilisation en interrogeant l'interpellation et l'enrôlement des soutiens. Il en ressort alors que les dispositifs de sensibilisation sont souvent perçus comme un apprentissage militant. C'est en provoquant une émotion indignée face à une situation, que les individus vont se mobiliser. Un projet militant va chercher à provoquer à la fois des émotions réciproques (élan affectif autour d'une même cause) et des émotions partagées. Il est tout de même à noter que la sensibilisation ne cherche pas toujours une adhésion pleine et entière à une cause mais parfois une simple « bienveillance » vis-à-vis de la cause.

Le second point mis en avant dans la définition questionne la manière dont on rend visible l'invisible, thématique particulièrement étudiée dans la recherche sur le sans-abrisme. Ainsi, pour Pascale Pichon, Claudia Girola et Elodie Jouve, une campagne de sensibilisation au sans-abrisme permet de réfléchir aux modalités de « *disparition et d'apparition des personnes sans-abris dans l'espace public*<sup>9</sup> » (PICHON, GIROLA, JOUVE : 2016 : 152). Par la manifestation de l'invisible, la sensibilisation apporte pour les personnes sans-abris trois types de réponse selon les auteures: sortir de l'invisibilisation, sortir de la généralité et sortir de l'anonymat (PICHON, GIROLA, JOUVE : 2016). Pour ces chercheuses, la sensibilisation passe par l'incitation au débat autour de la question de la visibilisation des personnes sans-abris. Le débat doit pouvoir provoquer une forme de conscience collective autour de ces enjeux. Un dispositif de sensibilisation vise donc « *à interpellier le citoyen et le politique sur le caractère inacceptable de la vie à la rue*<sup>10</sup> » (PICHON et CARAES, 2012 : 26). La visée d'un dispositif de sensibilisation se comprend alors par l'étude des émotions. En effet, selon Patrick

---

<sup>9</sup> PICHON Pascale, GIROLA Claudia, JOUVE Elodie, *Au temps du sans-abrisme. Enquête de terrain et problème public*, Collection sociologie-Matières à penser, 2016, p 455

<sup>10</sup> PICHON Pascale et CARAES Marie-Haude, *La recherche s'expose. Espace public et sans domicile fixe*, Cité du design, 2012.



Gaboriau, pour rendre visible les situations de sans-abrisme, la sensibilisation passe par la dénonciation de la misère en rendant visible des formes de pauvreté. Il faut alors provoquer le trouble pour dénoncer l'inacceptable : « voir la misère à la rue est jugé troublant, scandaleux, indigne <sup>11</sup> » (GABORIAU, 2020 : 52).

Cependant, plusieurs auteurs mettent en garde contre le risque de misérabilisme des dispositifs de sensibilisation au sans-abrisme. Christophe Traïni et Johanna Simeant-Germanos alertent sur la professionnalisation de la mise en œuvre de ces dispositifs qui font appel à ce registre. Il est entendu en cela une romantisation de la résistance dont feraient preuve les personnes sans-abris qui seraient capables de s'adapter et de s'ajuster aux pires conditions. En effet, en souhaitant attester de la nécessité d'intervenir sur ce sujet, la sensibilisation peut tenter d'aller chercher « des représentations socialement acceptées de la victime <sup>12</sup> » (BRODIEZ, 2009 : 88). Axelle Brodiez explore en particulier les communications dites humanitaires qui visent à « toucher des publics préalablement insensibles <sup>13</sup> » (BRODIEZ, 2009 : 79). Ce type de campagne repose souvent sur une attention particulière à l'environnement destructif dans lequel la personne sans-abri évoluerait. Elle est également parfois centrée sur l'individu exprimant ces blessures physiques ou psychologiques. La chercheuse observe alors une « politique de la pitié » s'adossant aux pratiques décrites ci-dessus. Plus particulièrement, elle s'attarde sur le développement des mailings visant à déclencher le don en faisant appel aux émotions « comme une dérive de "marchandisation" de la misère, l'exhibition d'un étalage de pauvreté dans lequel le donateur fait son marché selon ses goûts et son humeur <sup>14</sup> » (BRODIEZ, 2009 : 93). Néanmoins depuis les années 1990, il y a une tendance à refuser le recours au misérabilisme dans les campagnes de sensibilisation, au nom du respect de la dignité des personnes sans-abris. La mise en place d'une action de sensibilisation tient alors à trouver l'équilibre entre provoquer l'émotion pour sensibiliser sans tomber dans un misérabilisme. La sensibilisation vise en effet à montrer les réalités autour des situations de sans-abrisme.

### C) La sensibilisation selon les acteurs de terrain : changer le regard pour déconstruire les préjugés.

On a défini la sensibilisation à partir des apports théoriques des sciences sociales où il apparaît important de susciter l'émotion pour provoquer une sensibilité à une cause, tout en prêtant une attention particulière aux risques de misérabilisme. Pour compléter cette définition, nous pouvons nous appuyer

---

<sup>11</sup> GARDELLA Edouard, « L'urgence comme chronopolitique », *Temporalités*, 2014

<sup>12</sup> BRODIEZ, Axelle. « Chapitre 3. Emmaüs et le Secours populaire français », TRAÏNI Christophe éd., *Émotions... Mobilisation !*, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 79-95.

<sup>13</sup> Idem

<sup>14</sup> Idem



sur la vision des acteurs mettant en place des actions de sensibilisation. En cela, cette partie s'appuiera sur la parole de cinq associations ou organismes qui font, directement ou indirectement, de la sensibilisation au sans-abrisme. Les propos ont été recueillis lors d'entretiens avec ces associations : La Cloche, Les Compagnons de la nuit, Collectif Soif de Connaissance, Une Couverture pour l'Hiver et Parlons-en<sup>15</sup>. On reviendra également brièvement sur la parole de trois enquêtés issus de l'étude de cas qui sera présentée prochainement. De ces différentes paroles, trois grands thèmes se sont dégagés: le changement de regard, la déstigmatisation et le sensible.

Pour une représentante de l'association La Cloche, le terme de sensibilisation se définit comme le fait de faire passer un message, et plus précisément de changer le regard sur le sans-abrisme afin de favoriser l'inclusion de ces personnes dans la société. La Cloche est une association qui vise l'engagement des personnes « avec ou sans domicile » à agir contre le sans-abrisme par la création de lien social et par le changement de regard sur la vie à la rue. Dans la définition de la représentante de la Cloche, la notion d'inclusion est déjà identifiée. Comme montrée précédemment, il existe un débat en sciences sociales autour de cette notion. En effet, des travaux de recherche démontrent que les personnes sans-abris ont des liens (CHOPPIN, GARDELLA : 2013) entre elles mais également avec le reste des citoyens déconstruisant ainsi la représentation du SDF isolé et en marge de la société.

L'autre notion soulevée par les propos de la représentante de La Cloche est celle de changement de regard qui apparaît peu dans les écrits scientifiques. Elle est pourtant récurrente dans les discours des associations, organismes et personnes mettant en œuvre des actions de sensibilisation. On retrouve un discours similaire dans les propos de l'association les Compagnons de la nuit. Cette association organise entre autres des événements ou ateliers réunissant des personnes « sans domicile fixe et avec domicile fixe » (SDF et ADF). Elle porte sur le fait que ce n'est « *qu'en voyant un sujet propre, qui pense, danse, a des goûts, une personnalité, ses idiosyncrasies, [que] la personne sans-abri existe aux yeux de l'ADF au-delà des stigmates, il est "ré-humanisé", ce qui évidemment modifie le regard sur le sans-abrisme même* ». On remarque ici que le changement présumé de regard sur le sans-abrisme passe par l'individu qui a vécu une expérience de sans-abrisme. L'« humain » et donc l'individu est au cœur du processus de la sensibilisation.

L'idée de la sensibilisation par la rencontre se retrouve dans la définition d'une des enquêtés « *sensibiliser c'est par des actions et des rencontres (...) tant que t'as pas touché une réalité tu la connais pas vraiment* ». La sensibilisation est alors comprise comme répondant à des enjeux de représentations et de préjugés. La « réalité » des personnes sans-abris n'est pas comprise ou seulement partiellement, faisant émerger des préjugés sur leur situation. Le changement de regard, induit par la sensibilisation, va permettre de déconstruire ces représentations. Cette notion de déconstruction se retrouve dans la

---

<sup>15</sup> Pour plus de description sur les actions de sensibilisation des associations citées, voir tableau en annexe



définition émise par l'association Une couverture pour l'hiver, qui donne des formations de sensibilisation au sans-abrisme. La sensibilisation passe pour cette association par « *la compréhension sur la situation des personnes à la rue afin que les mentalités évoluent et soient plus compréhensives sur certains points (...) et [la déconstruction] des idées reçues s'agissant du sans-abrisme, soit en démontrant qu'elles sont fausses, soit en y apportant des explications* ». On entend par déconstruction, le fait de remettre en question des idées sur une réalité qui est éloignée de sa propre situation. Un représentant du collectif Soif de connaissance parle au sujet de la sensibilisation de « *déstigmatisation car il s'agit de casser les représentations généralement véhiculées sur les sans-abris (notamment dans les médias)* ». Selon lui, cette déstigmatisation passe par la remontée « *du terrain, des besoins réels des publics, la pluralité et la complexité des situations rencontrées à la rue* ». Une nouvelle fois, on perçoit un lien fort entre la sensibilisation et le fait de « montrer le réel » pour comprendre le quotidien des personnes sans-abris et donc déconstruire ses représentations.

Cependant, la déstigmatisation par le fait de montrer le quotidien des personnes sans-abris pose pour certains acteurs des questions sur la formulation de cette déconstruction. En effet, il est remonté du terrain d'enquête des craintes vis-à-vis de la sensibilisation entendue comme « les gens d'en haut qui parlent aux gens d'en bas ». Cette crainte rappelle la peur qu'une partie des élites parlent au nom des plus démunis. Ainsi, des structures faisant de la sensibilisation porteraient une parole sur le sans-abrisme sans vivre le sujet de l'intérieur. La réalité des actions de sensibilisation reste une forme de réalité des situations de sans-abrisme qui sont diverses et variées. Il est donc redouté une sensibilisation avec une version partielle et en décalage avec ce que vivent les personnes concernées. De plus, le terme de sensible dans la sensibilisation peut renvoyer à une certaine fragilité au regard de la définition du sensible donnée par le dictionnaire Larousse « *qui éprouve facilement des émotions, des sentiments, notamment de pitié, de compassion (une nature sensible)* » (LAROUSSE, 2022). Cette appréhension du sensible renvoie aux risques de d'un recours au registre misérabilisme dans la sensibilisation, risques évoqués précédemment. Pour conclure, on a démontré l'importance à la fois de provoquer les émotions pour sensibiliser mais également de choisir les formes par lesquelles les émotions vont être exprimées pour déconstruire les préjugés.



### 3. Mener une étude sur la sensibilisation au sans-abrisme

L'étude s'est alors concentrée sur la mise en œuvre des actions de sensibilisation, à travers cette question : **“comment émergent et se mettent en place des actions de sensibilisation au sans-abrisme ?”** . En effet, l'étude de la définition du terme sensibilisation a mené à une réflexion sur la déstigmatisation autour d'une thématique qui est, dans cette étude, le sans-abrisme. Il en a été conclu que la sensibilisation vise à un changement de regard afin de déconstruire les préjugés sur les personnes sans-abris. Cependant, en raison de contraintes de temps, l'étude ne cherche pas à analyser directement ce changement de regard, c'est-à-dire l'évolution des représentations d'un nombre défini d'individus avant et après une sensibilisation au sans-abrisme.

L'étude porte donc sur tout le processus qui amène à la sensibilisation, de l'émergence d'une volonté de sensibiliser à la mise en œuvre d'actions répondant à cette volonté. L'objectif était de soulever à la fois les leviers et les contraintes liés spécifiquement à la sensibilisation au sans-abrisme. Grâce au travail de cadrage décrit précédemment, une attention particulière a été portée sur l'étude des émotions à la fois sur leur expression et sur leur réception.

Pour mieux appréhender une étude sur la sensibilisation, on s'est appuyé sur la littérature scientifique, en particulier du texte de Christophe Traïni et Johanna Simeant-Germanos « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? ». Dans cet ouvrage, les auteurs préconisent l'étude de dispositifs de sensibilisation par la description de quatre dimensions.

La première est la dimension matérielle d'une action, c'est-à-dire les équipements et les opérations déployés par les personnes mettant en place une action de sensibilisation. La deuxième consiste à décrire les émotions visées pour sensibiliser le public ciblé par l'action. Une troisième dimension se rapporte aux argumentations et aux justifications qui accompagnent la mise en place de ces émotions, notamment la manière dont « *les groupes organisés d'individus travaillent à faire valoir le caractère impérieux de leurs revendications* <sup>16</sup> » (TRAÏNI, 2015 : 3). Les auteurs précisent que la mise en œuvre d'une action ne peut être seulement étudiée par la justification officielle avancée par les personnes la mettant en place. La quatrième dimension à envisager lors de l'étude d'une action de sensibilisation est le panel de réactions affectives suscitées par l'action de sensibilisation. Il faut alors distinguer deux types d'émotions : celles prescrites par les personnes mettant en place l'action et celles effectives qui ne correspondent pas forcément à celles initialement escomptées. Ces quatre dimensions (équipements, émotions, argumentaires et effets) sont au cœur de la description des actions de sensibilisation étudiées. En ce qui concerne l'analyse de ces descriptions, on peut se référer au texte de

---

<sup>16</sup> TRAÏNI Christophe, « Des dispositifs visant à la coordination des actions collectives », dans TRAÏNI Christophe (dir.), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Presses Universitaires de Rennes, collection "Res Publica", 2015.



Hervé Cellier, Sébastien Pesce, Carole Birck et Guillaume Tixier, *Outils de sensibilisation informels et débats entre pairs : Une approche expérientielle, interprétative et critique au service de comportements environnementaux*. Les auteurs soulignent d'abord l'importance d'analyser les réactions affectives des individus en accord avec leurs histoires sociales propres. De plus, les auteurs préconisent, pour étudier une action de sensibilisation, de regarder la variété à la fois des publics visés, des modes d'intervention et des thématiques abordées. Cette analyse de la diversité des modes d'actions sera particulièrement prégnante lors de l'étude de la recension d'actions de sensibilisation qui sera expliquée et analysée ultérieurement.

À travers le cadrage de l'étude, par la description des attendus du projet et des définitions des termes clés, l'étude a été menée « en entonnoir ». Cette méthode consiste à partir d'une description globale d'actions de sensibilisation permettant d'accéder au sens global donné à ce terme, pour arriver à une analyse plus fine d'une action en particulier. Cette description prend ici la forme d'une recension la plus exhaustive possible d'actions visant à la sensibilisation au sans-abrisme en France, présentée sous forme d'un tableau qui décrit chaque action à travers ses différentes dimensions afin de les traduire sous forme de catégories inspirées de la recherche scientifique sur le sujet. Cette recension a permis ensuite de réaliser un zoom sur une association de Grenoble regroupant deux dispositifs (un groupe de parole et un local) - afin de réaliser une étude de cas plus approfondie. L'analyse de cette association et de ces deux dispositifs intimement liés vise à comprendre plus précisément les leviers et les contraintes autour de la mise en œuvre d'une action de sensibilisation. Il s'agira donc de décrire les apports matériels qui permettent l'émergence d'une action ainsi que les apports subjectifs grâce notamment à l'analyse des discours des personnes mettant en place ces actions. Une enquête de terrain sur une période de trois mois a été menée avec la réalisation d'entretiens et d'observations participantes et a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'étude (partie 2 de ce rapport). Enfin, ces diverses réflexions engagées dans ces parties 1 et 2 du rapport ont permis de dégager des préconisations sur la mise en place d'actions de sensibilisation (partie 3 du rapport).

